



Suspicion d'introduction d'armes : Une réaction rapide pour sécuriser l'établissement

Hier soir, à la suite d'une suspicion d'introduction d'armes au sein de l'établissement, une fouille d'urgence a été organisée.

L'ERIS de Rennes, accompagnée d'un chien spécialisé, sont venues en renfort de l'ELSP, des agents volontaires, des officiers ainsi que des membres de la direction afin de procéder à des fouilles ciblées.

Au total, cinq cellules ont été fouillées. Ces opérations ont permis la découverte de :

- 200 € en espèces.
- 7 téléphones : 5 de marque Apple et 2 mini smartphones et leurs accessoires.
- 6 IPTV
- Environ 70 grammes de substances s'apparentant à de l'herbe de cannabis.
- 6 pastilles blanches non identifiées et 14 sachets roses.

Si aucune arme n'a finalement été découverte, les objets et produits saisis démontrent que les projections illicites constituent une menace permanente pour les personnels et l'établissement.

Le Bureau Local FO Justice remercie la direction pour sa réactivité et la mise en place rapide de cette opération, indispensable à la sécurisation des personnels et de l'établissement.

Le Bureau Local FO Justice tient également à saluer l'engagement exemplaire de l'ensemble des personnels, tous grades confondus.

Malgré les fortes chaleurs, le manque chronique de personnel, quel que soit le grade, les heures supplémentaires qui s'accumulent et les rappels de plus en plus fréquents, les agents répondent une nouvelle fois présents avec professionnalisme.

Le Bureau Local FO Justice remercie également les équipes ERIS de Rennes et Paris pour leur intervention aux côtés des personnels de l'établissement lors de cette opération de sécurisation.

Le Bureau Local FO Justice alerte depuis plusieurs mois sur la nécessité d'installer un système anti-drone performant autour de l'établissement. Les projections illicites se multiplient et représentent une menace grandissante pour la sécurité des personnels.

N'attendons pas qu'un drame survienne pour agir. Il est temps que l'administration donne aux établissements les moyens de lutter efficacement contre ce phénomène.

